REPUBLIQUE TUNISIENNE GOUVERNORAT DE BIZERTE MUNICIPALITE DE TINJA

Projet de développement urbain et gouvernance local Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projet en cours de mise en œuvre

Commune :tinja Période 3^{eme} trimestre 2022

Présentation tous les projets réalisés pendant la période.

Nº	Indication du projet	C	out	Sché	ma de financ	ement	Emplacement	phase				
		Prévu par le PAI	Actualisé	Dotation	Dotation	Autre à		Conception	Travaux	Exploitation		
				non affectée	affectée	préciser						
01	Projet de travaux de réhabilitation du quartier populaire	450.000	540.000		X		Cité arich			X*		
02	Projet d'aménagement rue hannibal	205.000	199.000	X			Rue hannibal			X**		
03	Projet de voirie (PAI 2019)	424.000	514.000	X			Rue ghandi Rue dinar Rue des boules Rue tabarka Cité diwana			X**		
04	Projet de voirie (PAI 2020)	710.000	618.000	Х			Rue mateur Cité fath Piste ezaaroure		Х			
05	Réhabilitation Quartier el horria	2.500.000	3.000.000	X	X		Quartier el horria	X				
06	Projet réaménagement du pare municipal	492.000		X			Parc municipal	X				

*): Réception provisoire avec réserve pas encore enlevée.

) : Réception provisoire sans réserve. *) :En phase de dépouillement .





3er TRIMESTRE

c)Détails des mesures de suivi de mise en œuvre et des mesures correctives par projet

Phase travaux

No	° Projet		tégorie	Mise en o	PGES et Co	GEAC en	Remise en état		Non-conformité	Mesures prises en cas de		
			С	Mesures environnementales du trimestre en cours		Mesures correctives du trimestre précédent		des lieux à la fin des travaux(*)		relevée par rapport aux mesures prévues	manquement aux obligations contractuels e actions correctives prise et/ou engagées	
01	Projet de travaux d'aménagement et de revêtement		-	Oui	Non	Oui	Non	Oui Non				
	des voiries (rue de mateur , Cité el fath et piste zaarour)	X		Néant		Néant		Out	Non		Ordre de service pour	
02					(i						lancements des travaux en	
			X	Néant		Néant					date 06/05/2022	
03	Projet de travaux de réhabilitation du Cité el hourria										-Ordre de service d'enregistrement le marché en date 21/07/2022 -Demande d' Accord définitive pour financement	
	Projet de travaux de réhabilitation du Cité la Ruche		X	Néant	Néant						(CPSCL) en date du 01/07/2022	
	er si c'est mentionné sur le P.V de réception					Néant					-Réserves enlevés le 20/07/2022.	

Phase exploitation et maintenance

Nº	Projet		gorie	Mise en œ d'exploita		GES et CGEA	C en cours	Non-conformité relevée par rapport aux mesures	Si non-conformité relevée, indiquer les	
			c	Mesures environne du trimest cours		Mesures co trimestre p	rrectives du récédent	prévues dans les EE(PGES/CGEAC) et raisons	mesures et les actions correctives engagées	
				Oui Non		Oui	Non			
01	Projet de travaux d'aménagement et de revêtement des voiries (rue dinar ,rue deboulle,rue tabarka ,rue ghandi et cité ediwana)	Х		R.A.S		R.A.S		R.A.S	R.A.S	
04	Projet de travaux de réhabilitation du quartier populaire cité l'aruche		Х	R.A.S		R.A.S		R.A.S	R.A.S	
06	Projet d'aménagement rue hannibal	X		R.A.S		R.A.S		R.A.S	R.A.S	

(*) Préciser





Projet de développement urbain et gouvernance local Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projet en préparation

Nº	Projet	Catégorie		Etude environnemental reprise		Avancement PGES		Consultation publique pour PGES		Action assistance technique		Plaintes concernant le projet		Procédures aspect foncier(*)		Déplacements de personnes affectées par le projet		Observation
		В	C	PGES	CGEAC	Provisoire	Valide	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	
01	Projet de travaux d'aménagement et de revêtement des voiries (rue dinar ,rue deboulle,rue tabarka ,rue ghandi et cité ediwana)	х		x							х		х		Х		х	R.A.S
02	Projet de travaux d'aménagement et de revêtement des voiries (rue de mateur, Cité el fath et piste saaroure)	х		×							Х		Х		X		х	R.A.S
03	Réhabilitation Quartier el horria		х		х		X	X		X			X		X		X	R.A.S
04	Projet d'aménagement rue hannibal	Х		X							Х		х		х		Х	R.A.S
05	Cité aruche		X	X			X				X		X		X		X	RAS

Le Secrétaire Géneral MHEDHBI SONIA

Aspect foncier

Pas de cession volontaire Pas de d'acquisition l'amiable Pas d'occupation temporaire Pas de d'occupation ou de constructions irrégulières Pas d'expropriation

